

SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND



United Nations  
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Pays : Burundi			
TITRE DU PROJET : Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation du programme de consolidation de la paix au Burundi (2018-2020) NUMERO Projet / MPTF Gateway : PBF/BDI/H-1, 00092133			
Modalité de financement PBF:			
<input type="checkbox"/>	IRF		
<input checked="" type="checkbox"/>	PRF		
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF, avec le type d'organisation (ONU, ONG etc.): PNUD Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux): • Ministère des Affaires Etrangères			
Date estimative de début du projet <sup>1</sup> : 24 septembre 2018 Durée du projet en mois : <sup>2</sup> 30 mois Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Provinces couvertes par le programme 2018-2020			
Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) : PNUD  Total PBF : \$ 2 059 680  <i>*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF</i>  Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) : Budget total du projet :			
PBF 1ère tranche:	PBF 2ème tranche*:	PBF 3ème tranche*:	
PNUD: \$ 1 000 520 [budget pour 2014-2018]	PNUD: \$ 741 412 [70% de l'extension avec coûts 2018]	PNUD: \$ 317 748 [30% de l'extension avec couts 2018]	
Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant: Le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) continue son engagement au Burundi à travers un portefeuille diversifié des projets PRF et IRF, y inclus un projet transfrontalier et ceux mis en œuvre par des organisations de la société civile (OSC/NUNOs). Après la clôture du plan prioritaire de			

<sup>1</sup> Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

<sup>2</sup> Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

consolidation de la paix (2014-2018) à la fin du mois de juin 2018. le nouveau cycle de programmation des interventions du PBF, conforme à l'analyse du conflit servant de référence pour l'Equipe Pays, se focalise sur quatre priorités, à savoir 1) la prévention et la gestion des conflits ; 2) la participation et l'engagement des jeunes et des femmes (et d'autres groupes vulnérables) ; 3) l'allègement des conséquences liées au déplacement forcé des populations (réfugiés, rapatriés et déplacés internes) et, 4) le renforcement de l'Etat de Droit et de la bonne gouvernance.

Il est prévu d'entamer une redynamisation du Comité de Pilotage, soutenu par un Secrétariat Technique chargé d'apporter un appui technique et logistique, d'assurer le contrôle de qualité et le suivi de la mise en œuvre des projets/programmes, la communication sur la mise en œuvre des projets/programmes et sur leur impact et d'apporter un appui administratif et logistique aux missions du PBSO et de la Commission de Consolidation de la Paix en visite au Burundi.

En plus, le Secrétariat Technique PBF jouera un rôle crucial de soutien envers le bureau du Coordonnateur Résident, les agences et les organisations de la société civile recevant des fonds du PBF (RUNOs et NUNOs). Enfin, le Secrétariat assure la communication étroite avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO).

**Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.**

**Marqueur genre du projet<sup>3</sup> :** 2\_

**Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes :** 30%, soit \$ 617 904.

Le Secrétariat veillera sur l'inclusion de la dimension genre dans toutes ses activités, notamment dans l'élaboration des nouveaux projets et l'accompagnement des projets pendant leur mise en œuvre.

**Marqueur risque du projet<sup>4</sup> :** 1\_\_\_\_\_

**Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine<sup>5</sup>) :**

4.3. Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Type de soumission :	S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:
----------------------	--

<sup>3</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité; (1.2) Etat de droit; (1.3) DDR; (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale; (2.2) Gouvernance démocratique; (2.3) Prévention/gestion des conflits

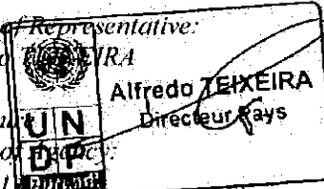
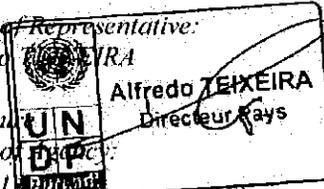
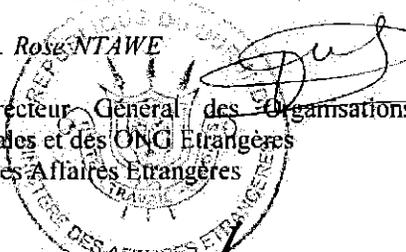
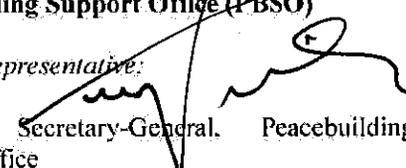
(3.1) Création d'emplois; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'Etat; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'Etat/de l'administration locale;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Nouveau projet <input type="checkbox"/>	Extension de la durée : <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 30 mois Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/> Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/> Budget PBF additionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Budget additionnel par agence récipiendaire: PNUD : USD 1 059 160
Révision de projet <input checked="" type="checkbox"/>	
Justification courte pour la révision:  Cette extension avec coûts s'est avérée nécessaire pour assurer l'accompagnement de la conception et la mise en œuvre du portefeuille du Fonds pour la consolidation de la paix au Burundi. Le coût entier du soutien pour la prochaine phase est de \$ 1 283 038, dont un montant de \$ 223 878 est encore disponible en tant que solde au 30 juin 2018. D'où le budget additionnel pour extension de \$ 1 059 160 est demandé.	

**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>6</sup>: PNUD</b></p> <p>Name of Representative: Alfredo TEIXEIRA</p> <p>Signature: </p> <p>Name of Agency: UN DAP</p> <p>Date et tampon: </p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : Amb. Rose NTAWÉ</p> <p>Signature: </p> <p>Titre : Directeur Général des Organisations Internationales et des ONG Etrangères Ministère des Affaires Etrangères</p> <p></p>
<p><b>Coordinateur Résident a.i</b></p> <p>Nom : Dr Walter Kazadi MULOMBO</p> <p>Signature: </p> <p>Date &amp; tampon: </p>	<p><b>Peacebuilding Support Office (PBSO)</b></p> <p>Name of Representative: Signature: </p> <p>Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office</p> <p>Date &amp; Seal: 2 OCT 2018</p>

<sup>6</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification pour l'appui de PBF (4 pages max)

Une nouvelle Constitution a été promulguée le 7 juin 2018 suite au référendum tenu le 17 mai 2018. Les amendements proposés à la Constitution de 2005 ont été approuvés par 73% des électeurs. La Constitution prévoit la création d'un poste de Premier ministre et d'un seul vice-président, alors que celle de 2005 prévoyait deux vice-présidents. Le mandat présidentiel passera de cinq à sept ans. Des changements importants, au niveau institutionnel, auront lieu en 2020 avec l'installation effective des nouvelles institutions; étant stipulé que les institutions actuelles continuent à fonctionner jusqu'en 2020.

Avec les modifications de la Constitution et l'annonce faite par le Président de ne pas briguer un autre mandat en 2020, il y a lieu d'anticiper une concurrence politique accrue dans la perspective des élections de 2020. Il importe de se focaliser sur la prévention des conflits et l'appui au dialogue communautaire avec l'engagement des jeunes, des femmes et des réseaux communautaires pour se préparer à des élections paisibles en 2020.

Le projet original qui a appuyé le Secrétariat Technique PBF a couvert la période du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix (PPCP III) 2014-2018 qui incluait trois priorités : *i) La participation des jeunes dans les initiatives de réconciliation, ii) la cohésion sociale et le dialogue national, ainsi que iii) l'exercice démocratique des droits humains.*

Il visait à répondre au contexte marqué de problèmes socio-politiques répétitifs qui ont fortement perturbé la paix. Les jeunes, les femmes, et les personnes vulnérables en sont les principales victimes. Le renforcement des capacités au niveau décentralisé et communautaire a permis l'émergence d'un nombre considérable de leaders capables de contribuer au processus de dialogue ainsi que des mécanismes communautaires pour la prévention et la résolution des conflits.

Des initiatives et interventions diverses ont été réalisées par les Nations Unies au Burundi, en étroite collaboration avec le Gouvernement. Les interventions de consolidation de la paix ont systématiquement ciblé les jeunes et les femmes. Elles ont favorisé leur participation aux échanges et au renforcement de leurs capacités en tant qu'acteurs de paix.

Grâce aux interventions du PBF en faveur des femmes (51% de la population burundaise), des mécanismes communautaires sont en place et actifs en matière de consolidation la paix. Le réseau national de 534 femmes de consolidation de la paix soutenues par PBF a assuré la médiation de plus de 6000 conflits locaux en 2017 et a formé 2950 cellules communautaires au niveau de la colline comprenant 14 000 membres qui ont organisé 10 491 dialogues locaux entre juin 2016 et juin 2017. Ce travail de médiation des conflits locaux est très bien apprécié par l'administration et contribue beaucoup à la réduction des conflits qui arrivent aux instances judiciaires.

Les jeunes constituent 60% de la population et sont acteurs dans les conflits. Ils sont éprouvés par le manque d'emplois, la pénurie de terres et le faible accès à l'enseignement secondaire et à la formation professionnelle. Le rôle politique des jeunes a contribué à une

perception négative des troubles et de la violence chez les jeunes. Ils sont de plus en plus vulnérables aux comportements à risque, notamment les actes de violence physique et sexuelle.

Les interventions en faveur des jeunes touchés par les conflits visent la promotion des comportements favorables à la tolérance et à la cohésion sociale. Elles appuient également la création d'emplois pour les jeunes. Ces interventions constituent des cadres de renforcement de capacités et apportent un éventail de supports de la cohésion sociale à travers des activités sportives et culturelles. Ainsi, des clubs de paix et des espaces de dialogue communautaire ont été créés. Ils permettent aux jeunes, y compris les jeunes volontaires, de participer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. A titre illustratif, des cadres de prévention des conflits et de dialogue permanent entre les Jeunes leaders des horizons différents (partis politiques, confessions religieuses, société civile) ont été créés dans toutes les 18 provinces du pays.

Le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP III) a également contribué au renforcement de la capacité nationale pour la protection des droits de l'homme et promouvoir l'Etat de droit et la paix. En effet, les interventions du PPCP III en matière de lutte contre les VSBG ont permis une réduction sensible des délais de traitement des dossiers VSBG dans les zones qu'elles couvrent, passant de 4 à 1.5 mois.

Le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix a été catalytique ; en témoignent les interventions de G.A.I (*Global Acceleration Instrument*) en faveur des femmes et celles appuyées par le Japon pour la résilience communautaire et la création d'emplois en faveur des jeunes touchés par le conflit.

Cependant, le dialogue politique, bien que fortement appuyé par le PPCP III a avancé lentement. Aussi, la rupture de la collaboration entre le Gouvernement et l'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme a constitué un facteur de blocage des activités du domaine prioritaire « *exercice démocratique des droits humains* ».

Enfin, la manipulation politique de la jeunesse est une menace à la sécurité, à la démocratie et à la paix. Elle compromet l'avenir de la jeunesse et du pays.

La nouvelle phase du PBF (2018-2023) vise la capitalisation des acquis du PPCP III pour permettre de relever les défis actuels en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale.

Tel que défini par l'Equipe Pays de l'ONU après une analyse du contexte, cette phase de consolidation de la paix est axée sur quatre priorités :

#### ***1. Prévention et résolution des conflits localisés***

Les tensions entre les différents acteurs / partis politiques sur l'exercice et le partage du pouvoir au niveau des élites reste le principal facteur des conflits. Elles peuvent dégénérer et avoir des répercussions au niveau communautaire en augmentant le nombre de personnes vulnérables (réfugiés, déplacés), en freinant l'élan vers la cohésion sociale ou en accélérant la détérioration des conditions de vie des groupes vulnérables. L'intervention sur les élites politiques relève de la responsabilité du gouvernement et des acteurs-clés nationaux avec le soutien de la région.

L'Equipe Pays renforce la prévention des conflits au niveau communautaire pour, justement, contribuer à la réponse aux conséquences des conflits politiques et rendre les communautés plus résilientes. Le renforcement du réseau des femmes médiatrices, des jeunes agents de changement communautaires, l'assistance juridique fournie par des para-juristes et la guérison communautaire psychosociale sont autant d'initiatives visant la prévention des conflits en aval. L'intégration de ces réseaux de fournisseurs de services, d'organisations communautaires, d'acteurs de la consolidation de la paix et d'autorités locales constitue un mécanisme intégré de renforcement de la cohésion sociale, de prévention et de résolution des conflits fonciers et de la polarisation politique.

### ***2. L'engagement des jeunes et des femmes (et d'autres groupes vulnérables).***

Les cycles récurrents de violence et la vulnérabilité des jeunes à l'instrumentalisation pour des mobiles politiques sont deux facteurs de conflit importants au Burundi. Créer un espace permettant aux jeunes et aux femmes de s'engager de manière constructive constituerait une importante initiative de prévention des conflits et de réconciliation.

L'approche adoptée par l'Equipe Pays et les partenaires nationaux pour impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix en combinant la réconciliation, la prévention des conflits et les moyens de subsistance ont abouti à des résultats positifs de cohésion sociale. A titre d'exemple, les jeunes qui avaient fui les quartiers politiques sont revenus.

La leçon à tirer de la mise en œuvre des projets de consolidation de la paix entre 2015 et 2018 est que, malgré la violence liée aux élections et l'impasse politique au niveau des élites, la consolidation de la paix et la résilience des réseaux communautaires renforcent les capacités de prévention et de réconciliation des communautés dans leur ensemble.

L'Equipe Pays peut soutenir des plateformes existantes telles que les écoles et les clubs communautaires de jeunes et de solidarité pour organiser des activités qui les sensibiliseront par des moyens créatifs, notamment en produisant des médias sur les conséquences des violences inter-ethniques cycliques (1965, 1972, 1988, 1991, 1993), des héros communautaires qui ont sauvé des vies humaines et ont résisté aux appels à la violence et des solutions pour la paix qui peuvent être largement diffusées et utilisées dans diverses activités menant, par exemple, à la réintégration sociale des jeunes rapatriés et déplacés internes.

Le résultat sera le renforcement des capacités des jeunes à tirer les leçons du passé afin de briser les cycles récurrents de violence sociopolitique; développer la capacité de coexistence pacifique et promouvoir une conscience intergénérationnelle et une cohésion sociale plus fortes.

### ***3. Atténuation des conséquences des déplacements (Personnes Déplacées Internes / réfugiés et retournés).***

Les problèmes politiques de 2015 ont généré beaucoup de réfugiés. D'autres personnes sont actuellement déplacées à cause de catastrophes naturelles. Le manque de capacités et de financements pour la réintégration des rapatriés, associé à la situation politique et socioéconomique actuelle, peut entraîner une augmentation des risques de protection dans les principales zones de retour, notamment les risques pour les enfants, la violence sexiste et d'autres violations et abus. Il y a risque de conflits accrus entre les rapatriés et les communautés d'accueil liés à l'accès à la terre et aux services de base. Le défi consiste à répondre aux besoins urgents des rapatriés et de tous les groupes vulnérables dans les communautés d'accueil.

L'analyse du conflit a mis en évidence l'interdépendance entre la pauvreté, la pénurie de terres et le retour des réfugiés, menant à des conflits liés à la terre. Comme PBSO a récemment appuyé deux projets de réintégration et que leur mise en œuvre vient juste de commencer, aucun financement supplémentaire ne sera alloué à cette priorité mais des liens seront établis avec les autres initiatives de consolidation de la paix.

L'accord entre les gouvernements burundais et tanzanien peut conduire au retour massif des réfugiés alors que les conditions ne sont pas remplies pour l'accueil. Ceci peut provoquer des tensions et conflits dans les régions d'accueil où les communautés vivent dans la pauvreté et les ressources sont limitées.

#### *4. Le renforcement de l'État de droit et la bonne gouvernance.*

L'analyse du conflit montre que les échéances électorales 2020 constituent une étape-clé pour renforcer la culture démocratique. L'Equipe Pays va assister le gouvernement et les parties prenantes au processus électoral pour promouvoir la participation inclusive, y compris celle des femmes et des jeunes, avec un focus sur les élections paisibles.

L'adoption de nouvelles directives du PBSO en matière de formulation de projets et de mise en œuvre de projets et l'entrée dans le nouveau cycle de programmation conduisent au renforcement des capacités et du mandat assigné au Secrétariat Technique PBF.

Les capacités du Secrétariat Technique PBF seront renforcées pour, notamment, coordonner l'ensemble de la mise en œuvre des projets PBF et fournir une cartographie des conflits et une analyse de la dynamique des conflits. En plus de son rôle ordinaire du contrôle de qualité des interventions PBF, de rapportage et de suivi-évaluation, le ST-PBF va gérer l'information pour mieux informer les initiatives de toutes les agences et document le système d'alerte précoce basé sur les effets des projets de la priorité 1 et le cadre de résilience. Le ST-PBF va également mettre en place un cadre d'échanges pour que toutes les agences récipiendaires partagent les leçons tirées de la mise en œuvre des projets PBF, ce qui contribue ainsi à la coordination inter-agences et à la promotion du travail en synergie dans la logique de la devise « delivery as one ».

Le présent Projet fait partie du nouveau programme de consolidation de la paix et coïncide avec la formulation du Plan National de Développement (PND) du Burundi. Ainsi, certains aspects relatifs à la paix qui ne seront pas traités dans le PND peuvent être pris en compte dans les projets appuyés par le PBF pendant les 5 prochaines années.

## **II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)**

**Résultat 1 :** L'accompagnement du portefeuille du PBF au Burundi, incluant l'élaboration des nouveaux projets, le suivi & évaluation, la communication ainsi que la supervision stratégique, est assuré.

### **Produit 1.1 : Soutien au Comité de Pilotage est assuré**

Le ST-PBF continue d'appuyer le Comité de Pilotage, non seulement pour la tenue régulière de ses réunions et l'assurance-qualité dans la formulation, la mise en œuvre des projets et le rapportage, mais également en menant des analyses pour la revue des priorités.

#### **Activités**

- Réaliser des études/sondages sur l'impact des projets PBF chez les bénéficiaires et effectuer des visites de terrain en vue de faciliter le contrôle de qualité et de documenter les décisions du Comité de pilotage
- Soutenir la supervision stratégique du Comité de pilotage à travers des analyses de l'évolution du contexte et la revue des priorités, la convocation des rencontres régulières et l'élaboration du rapport annuel

### **Produit 1.2 : Soutien au Coordonnateur Résident est effectif**

Le projet à travers le Secrétariat Technique PBF appuie la mission assignée au Bureau du Coordonnateur Résident. En outre, la synergie et la complémentarité des interventions PBF sont assurées permettant de bâtir sur les acquis. Ainsi, il mènera les activités suivantes :

#### **Activités**

- Développer et mettre à jour d'une cartographie des risques et assurer la mise à jour de l'analyse des conflits
- Appuyer la cohérence et coordonner des projets mise en œuvre par les agences, y inclus l'organisation des cadres d'échanges inter-projets par thématique (ateliers, réunions, partage d'informations utiles) pour établir des synergies et une complémentarité
- Soutenir les activités de mobilisation des ressources et assurer la coordination des bailleurs des fonds dans la matière de la consolidation de la paix
- Assurer la participation du bureau du Coordonnateur Résident dans le Sous-Groupes sectoriel de la consolidation de la paix
- Fournir des conseils sur l'intégration de la consolidation de la paix par rapport aux principaux cadres de planification des Nations Unies tels que UNDAF, les ODD etc.

### **Produit 1.3 : Soutien aux organisations récipiendaires (UN et non-UN) est apporté**

Le projet participe au renforcement des capacités des RUNOs/ NUNOs notamment en matière de suivi-évaluation des projets/programmes, la consolidation de la paix, la programmation stratégique etc.

#### **Activités**

- Renforcer les capacités des RUNOs/NUNOs, entre autres en matière de suivi-évaluation des projets/programmes, la consolidation de la paix, la programmation stratégique, l'inclusion des considérations genre etc.
- Assurer la prise en compte des dimensions genre dans l'élaboration des tous les nouveaux projets

#### **Produit 1.4 : La liaison avec PBSO est assurée**

Le projet à travers le ST-PBF appuie les missions de la PBC et du PBSO au Burundi et communique efficacement sur les réalisations des projets PBF.

#### **Activités**

-Appuyer l'organisation des missions de la PBC et du PBSO

- Assurer la communication effective sur les réalisations des projets à travers des briefings réguliers et à la production des outils de communication.

#### **Théorie du changement pour le projet**

Si le Comité de Pilotage conjoint du programme de consolidation de la paix et le Bureau du Coordonnateur Résident sont appuyés dans leurs missions respectives pour orienter les interventions du PBF compte de l'évolution du contexte, si les agences et les partenaires de mise en œuvre gèrent les projets de façon performante et si le PBSO et la PBC sont graduellement informées sur les réalisations du programme de consolidation de la paix, alors la capitalisation des acquis en matière de consolidation de la paix sera effective participant ainsi à la prévention et à la consolidation de la paix.

#### **Stratégie de mise en œuvre du projet**

Le projet sera mis en œuvre de manière à assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions PBF. Ainsi, le Comité de Pilotage Conjoint sera restructuré et redynamisé tout en s'imprégnant des nouvelles directives du PBF en application pendant la nouvelle phase.

Le projet effectuera les descentes régulières sur terrain, organisera des séances de formation et d'échange avec les intervenants : ce qui permettra de gérer effectivement les risques, d'assurer la synergie des RUNOs et NUNOs en action dans les mêmes zones d'intervention et au niveau national. Le projet veillera particulièrement à la capitalisation des acquis de la phase antérieure dans le sens de répondre aux nouvelles priorités de consolidation de la paix. La réalisation des études et sondages constitue une valeur ajoutée qui permettra au Comité de pilotage conjoint d'orienter efficacement la mise en œuvre du programme, de faire une mise à jour de l'analyse du contexte et l'actualisation des priorités de consolidation de la paix.

### **III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)**

#### **a) Organisations récipiendaires et partenaires de mise en œuvre : PNUD**

#### **b) Gestion du projet et coordination**

L'extension prévoit une transition de l'équipe existante vers une nouvelle structure du Secrétariat Technique :

- Conseiller Paix et Développement (le poste ne sera pas pris en charge par le projet)
- Coordonnateur National (Jusqu'au 5/10/ 2018)
- Un Coordonnateur International (P4) (à partir d'août 2018)
- Un Chargé de Programme national (à partir d'octobre 2018)

- Un expert en Suivi-évaluation (staff national continue jusqu'en mai 2019. A partir de 2019 UNV international) ;
- Un chauffeur.

Le Secrétariat Technique PBF sera logé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. Il sera sous la responsabilité des co-présidents du Comité de Pilotage et sous la supervision directe du Coordonnateur Résident du SNU. Le projet sera géré par le PNUD sous la modalité « Direct Implementation » (DIM).

Le Coordonnateur de programme en consolidation de la paix (poste P4) appuie le fonctionnement du Comité de Pilotage Conjoint (CPC), l'élaboration des projets à soumettre au CPC et au PBSO. Il contribue à la mobilisation des ressources pour la consolidation de la paix et superviser le travail de l'équipe du Secrétariat Technique tout en assurant le contrôle de qualité et le suivi des interventions du PBF.

Le Chargé de programme (poste national) appuie le Coordonnateur International dans l'exercice de ses fonctions en apportant en particulier une valeur ajoutée à la mise à jour du contexte national et l'identification conséquente des priorités de consolidation de la paix.

L'expert en suivi-évaluation définit de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonne la collecte, le traitement et l'analyse des informations pour renseigner les indicateurs du programme de consolidation de la paix. Il appuie les projets dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de suivi-évaluation. Les agences de l'ONU récipiendaires sont responsables de l'élaboration des rapports de mise en œuvre de leurs projets et des outils de communication et information. L'expert en suivi-évaluation fera l'assurance qualité. Il assiste les missions d'évaluation des projets et de la mise en œuvre du programme de consolidation de la paix.

### c) Gestion du risque

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Faible dynamisme dans le fonctionnement du Comité de pilotage conjoint	Moyen	Moyen	Redynamisation du Comité de pilotage au démarrage de la nouvelle phase
Absence de synergie entre les agences de mise en œuvre des projets PBF	Moyen	Moyen	Mise en place d'un cadre d'échange entre les intervenants
Retards dans la mise en œuvre du programme compte tenu du contexte	Moyen	Moyen	Le Bureau du coordonnateur Résident rencontre souvent la partie nationale.  L'équipe du ST se concerta régulièrement avec les points focaux de la partie nationale

**d) Suivi / évaluation.**

La base de la fonction de S-E du présent projet sera le Cadre de résultats du projet. L'agence récipiendaire utilisera ses outils et ses procédures en la matière.

Le projet produira des rapports mandataires (15 juin et 15 novembre) sur les progrès vers l'atteinte des résultats. Il fera aussi l'état d'avancement des activités sur une base trimestrielle au Coordonnateur Résident.

Le projet travaillera aussi avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et pour leur apporter un appui en S&E. A travers le Secrétariat Technique, le projet veillera au rapportage mandataire des RUNOs à l'intention du Coordonnateur Résident, au Bureau du FCP et à la contrepartie nationale.

Sur base des données du terrain à travers des analyses du contexte et des conflits, le projet contribuera à la production du rapport global sur la mise en œuvre du programme de consolidation de la paix tout en actualisant les priorités

**e) Stratégie de fin de projet / durabilité**

A la fin du projet, le RCO assurera la coordination des interventions en matière de consolidation de la paix et veillera à l'intégration de cette thématique dans la programmation du système des Nations Unies.

**f) Budget du projet (document Excel séparé)**

## **Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters. );
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
	<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

**Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

**Annex B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)**

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
<p><b>Résultat 1:</b> L'accompagnement du portefeuille du PBF au Burundi, incluant l'élaboration des nouveaux projets, le suivi &amp; évaluation, la communication ainsi que la supervision stratégique, est assuré.</p>		<p>Indicateur 1.1 : Nombre de projets approuvés jusque fin 2020</p> <p>Données de base : 0 Cible: 5</p>	<p>-Documents de projets signés</p> <p>-Documents de projets postés sur le Gateway</p>	
		<p>Indicateur 1.2 : Nombre de notes d'analyse du contexte</p> <p>Données de base : 0 Cible: 3 (1 par an)</p>	<p>- Notes d'analyse du contexte</p> <p>-Rapports de projets postés sur le Gateway</p>	
		<p>Indicateur 1.3 : Nombre de missions de suivi sur terrain</p> <p>Données de base : 0 Cible:: 12 missions</p>	<p>Rapports de mission</p>	
	<p><b>Produit 1.1 : Le soutien au Comité de Pilotage est assuré</b></p> <p><b>Activités</b></p> <p>-Réaliser des études/sondages sur l'impact des projets PBF chez les bénéficiaires et effectuer des visites de</p>	<p>Indicateur 1.1.1 : Nombre d'études/sondage effectuées</p> <p>Données de base : 0 Cible: 3</p>	<p>Rapports d'études</p>	
		<p>Indicateur 1.1.2 : Nombre de réunions du Comité de pilotage tenues</p> <p>Données de base : 0</p>		

<p>terrain en vue de faciliter le contrôle de qualité et de documenter les décisions du Comité de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la supervision stratégique du Comité de pilotage à travers des analyses de l'évolution du contexte et la revue des priorités, la convocation des rencontres régulières et l'élaboration du rapport annuel</li> </ul>	<p><b>Cible:</b> à déterminer dans les TDR du Comité Pilotage redynamisé</p> <p><b>Indicateur 1.1.3 :</b> Nombre de rapports annuels du Comité de pilotage soumis au PBSO</p> <p>Données de base : 0</p> <p>Cible: 3</p>	<p>Rapports annuels De progrès u CPC</p>
<p><b>Produit 1.2 :</b> Le Soutien au Coordonnateur Résident est assuré</p> <p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et mettre à jour une cartographie des risques et assurer la mise à jour de l'analyse des conflits</li> <li>- Appuyer la cohérence et coordonner des projets mis en œuvre par les agences, y inclus l'organisation des cadres d'échanges inter-</li> </ul>	<p><b>Indicateur 1.2.1:</b> Nombre de réunions organisées par le cadre d'échanges sur la mise en œuvre des projets</p> <p>Données de base : 0</p> <p>Cible: 5 (1 par semestre)</p>	<p>Compte-rendus des réunions</p>
	<p><b>Indicateur 1.2.2 :</b> Nombre de documents d'analyse du conflit</p> <p>Données de base : une analyse de conflit (Lors de l'approbation du programme)</p>	<p>Documents d'analyse du conflit</p>

	projets par thématique (ateliers, réunions, partage d'informations utiles) pour établir des synergies et une complémentarité	Cible: 3 (1 par an)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les activités de mobilisation des ressources et assurer la coordination des bailleurs des fonds en matière de la consolidation de la paix</li> <li>- Assurer la participation du bureau du Coordonnateur Résident dans le Sous-Groupe sectoriel de la consolidation de la paix</li> <li>- Fournir des conseils sur l'intégration de la consolidation de la paix par rapport aux principaux cadres de planification des Nations Unies tels qu'UNDAF, les ODD etc.</li> </ul>	<p>Indicateur 1.2.3 : Nombre d'analyses sur la prise en compte de la consolidation de la paix dans les cadres de planification</p> <p>Données de base : UNDAF 2019-2023 intègre la consolidation de la paix</p> <p>Cible: 3</p>	Rapports d'analyse	
	<b>Produit 1.3 : Le soutien aux organisations récipiendaires (UN et non-UN) est apporté</b>	<p>Indicateur 1.3.1 : Nombre de responsables de projets et de S-E formés</p> <p>Données de base : 0</p>	Rapports d'ateliers de formation	

	<p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des RUNOs/NUNOs, entre autres en matière de suivi-évaluation des projets/programmes, la consolidation de la paix, la programmation stratégique et l'inclusion des considérations genre etc.</li> </ul>	<p><b>Cible: 10 (2 par projet)</b></p> <p><b>Indicateur 1.3.2 : Pourcentage de projets disposant des plans de suivi-évaluation de qualité</b></p> <p>Données de base : 0 Cible: 100%</p> <p><b>Indicateur 1.3.3 Pourcentage de rapports mandataires des projets analysés et postés dans les délais</b></p> <p>Données de base : 0 Cible: 75%</p> <p><b>1.3.4 Pourcentage des nouveaux projets développés qui inclut des considérations visant l'égalité entre les sexes et la promotion de l'autonomisation des femmes</b></p> <p>Données de base :- Cible: 100%</p>	<p><b>Plans de S-E</b></p> <p><b>Rapports postés</b></p> <p><b>PRODOCs</b> <b>Rapports mandataires</b></p>	
	<p><b>Produit 1.4: La liaison avec PBSO est assurée</b></p> <p><b>Activités</b></p>	<p><b>Indicateur 1.4.1 : Nombre de missions de la PBC et du PBSO appuyées</b></p> <p>Données de base : 0 Cible: 2 missions par an</p>	<p><b>Missions</b></p>	

	<p><b>Indicateur 1.4.2 : Nombre d'outils de communication, information produits</b></p> <p>Données de base : 0 Cible : 3 outils de communication</p>	Outils de communication produits	
<p><b>Appuyer l'organisation des missions de la PBC et du PBSO</b></p> <p>- Assurer la communication effective sur les réalisations des projets à travers des briefings réguliers et à la production des outils de communication</p>	<p><b>Indicateur 1.4.3 : Nombre de briefings sur les réalisations des projets</b></p> <p>Données de base : 0 Cible : 30 briefs rapports</p>	Briefs rapports mensuels des projets PRF & IRF	

**Annex C: Liste à vérifier pour le lancement du projet**

<b>Question</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Commentaire</b>
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	x		
2. Les termes de référence pour le personnel clé sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	x		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	x		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	x		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été faite ?	x		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	x		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?	x		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus sur la stratégie de mise en œuvre entre les agences récipiendaires différentes ?	x		
9. Quelles sont les autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combien de temps sera nécessaire pour les effectuer.	N/A		

<b>Annexe D - Budget additionnel du projet PBF</b>					
PROJET "Appui à la Coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du programme de consolidation de la Paix (PCP)					
<b>BUDGET 2018-2020</b>					
Tableau 1 - Budget du projet PBF par resultat, produit et activite					
<i>Nombre de resultat/ produit</i>	<i>Formulation du resultat/ produit/ activite</i>	<i>Budget par agence recipiendiaire en USD - Veuillez ajouter une nouvelle colonne par agence recipiendiaire</i>	<i>Pourcentage du budget pour chaque produit ou activite réservé pour action directe sur le genre (cas echeant)</i>	<i>Niveau de depense/ engagement actuel en USD (a remplir au moment des rapports de projet)</i>	<i>Notes quelconque le cas echeant (e.g. sur types des entrants ou justification du budget)</i>
<b>Résultat 1 : L'accompagnement du portefeuille du PBF au Burundi, incluant l'élaboration des nouveaux projets, le suivi &amp; évaluation, la communication ainsi que la supervision stratégique, est assuré.</b>					
	<b>Produit 1.1 : Le soutien au Comité de Pilotage est assuré</b>	<b>70,000</b>	<b>21,000</b>		
Activité 1.1.1	Réaliser des études/sondages sur l'impact des projets PBF chez les bénéficiaires et effectuer des visites de terrain en vue de faciliter le contrôle de qualité et de documenter les décisions du Comité de pilotage	50,000			Pour 2018: Consultant National et visites de suivi sur terrain suite au lancement de nouveaux projets.
Activité 1.1.2	Soutenir la supervision stratégique du Comité de pilotage à travers des analyses de l'évolution du contexte et la revue des priorités, la convocation des rencontres régulières et l'élaboration du rapport annuel	20,000			Pour 2018: redynamisation du Comité de pilotage. Notes d'analyse élaborées par le Coordonnateur Interantional (P4)
	<b>Produit 1.2 : Le soutien au Coordonnateur Résident est assuré</b>	<b>81,000</b>	<b>24,300</b>		
Activité 1.2.1	Développer et mettre à jour une cartographie des risques et assurer la mise à jour de l'analyse des conflits	50,000			Consultance et missions d'accompagnement au début (2018) et à la clôture de la nouvelle phase (2020)
Activité 1.2.2	Appuyer la cohérence et coordonner des projets mise en œuvre par les agences, y inclus l'organisation des cadres d'échanges inter-projets par thématique (ateliers, réunions, partage d'informations utiles) pour établir des synergies et une complémentarité	15,000			Activité essentielle surtout au démarrage des nouveaux projets en 2018
Activité 1.2.3	Soutenir les activités de mobilisation des ressources et assurer la coordination des bailleurs de fonds en matière de consolidation de la paix.	6,000			

Activité 1.2.4	Assurer la participation du Bureau du Coordonnateur Résident dans le Sous-Groupe sectoriel de la consolidation de la paix	10,000				Organisation des activités du sous-groupe sectoriel (mapping des interventions de consolidation de la paix, ateliers d'échange, etc.)
Activité 1.2.5	Fournir des conseils sur l'intégration de la consolidation de la paix par rapport aux principaux cadres de planification des Nations Unies tels que UNDAF, la stratégie de résilience de UNCT, les plans d'action UNDAF	0				Travail de l'équipe du ST-PBF (pas de F31soin de budgétiser)
	Produit 1.3 : Le soutien aux organisations récipiendaires (UN et non-UN) est apporté	10,000	3,000			
Activité 1.3.1	Renforcer les capacités des RUNOs/NUNOs, entre autres en matière de suivi-évaluation des projets/programmes, la consolidation de la paix, la programmation stratégique, l'inclusion de la dimension genre.	10,000				
	Produit 1.4 : La liaison avec PBSSO est assurée	60,000	18,000			
Activité 1.4.1	Appuyer l'organisation des missions de la PBC et du PBSSO	35,000				
Activité 1.4.2	Assurer la communication effective sur les réalisations des projets à travers des briefings réguliers et la production des outils de communication	25,000				Production des outils de communication et d'information
	Pras du personnel du Secrétariat Technique (ST-PBF) :	908,402				
	Coordonnateur International P4	685,067				Base de calcul: Pour 2018, salaire du 1 août au 31 décembre (5 mois)
	Chargé de Programme National	82,797				Base de calcul: Pour 2018, salaire du 1er juillet au 31 décembre (6 mois)
	UNV International suivi-évaluation	100,000				Base de calcul: Pour 2018, salaire en 2019 et 2020.
	Expert National en suivi et évaluation	26,708				Base de calcul: Pour 2018, , salaire du 1er juillet au 31 décembre (6 mois) Et salaire de JAN-Mai 2019
	- Chauffeur	13,830				Base de calcul: Pour 2018, , salaire du 1er juillet au 31 décembre (6 mois)
	Coût de personnel du projet si pas inclus dans les activités si-					

Couts operationnels si pas inclus dans les activités si-dessus	Equipement du ST PBF	84,345			
	- Ordinateurs (4)	14,000			
	- Imprimantes (3)	3,750			
	- photocopieuse avec scanner	9,000			
	Fournitures et matériels de bureau	8,000			
	Frais de fonctionnement du ST PBF	49,595			Frais généraux)
	<b>Sous Total</b>	<b>1,213,747</b>			
	Solde du budget actuel au 30 juin 2018	223,878			Incorporé dans le budget du projet
	Total du budget du projet	989,869			
	Couts indirects 7%	69,291			
	<b>Total du budget additionnel demandé (Projet 2018-2020)</b>	<b>1,059,160</b>			